

*Habitation—Loi*

anciens combattants, nous avons appris que ces deniers bénéficieraient de certains privilèges dans le programme national de logement. Deux anciens combattants seulement ont profité des dispositions spéciales et une cinquantaine d'autres ont profité du programme PAAP. De toute évidence, les anciens combattants ne s'estiment pas favorisés par les responsables de l'habitation.

Le gouvernement a collaboré avec les provinces pour réaliser un programme de logement très bon marché, le programme HOME. Les inspecteurs de la Société centrale d'hypothèques et de logement sont censés maintenir les normes de cette société à un niveau élevé. Dans une des maisons construites d'après le programme, les murs sont si lézardés qu'il est possible de voir ce qui se passe à l'intérieur. J'estime que cette sorte de maison doit disparaître. Elle ne répond à aucune norme de construction. Il est impossible de la chauffer convenablement et elle ne durera pas longtemps.

Les normes de la Société sont raisonnables et les entrepreneurs peuvent facilement faire inspecter leurs maisons s'ils le désirent, mais ce n'est pas aussi facile dans le cas des particuliers, qui peuvent être obligés d'attendre jusqu'à un mois. Même les banques éprouvent beaucoup de difficultés. Elle me téléphonent souvent pour me faire part de leurs problèmes. Cependant, dans ma région, les gros entrepreneurs n'éprouvent aucune difficulté à faire venir des inspecteurs. Ils s'entendent très bien avec eux. Je puis vous donner des exemples de certains logements épouvantables que l'on construit et des désastres qui se produisent lorsque de grandes sociétés sont en cause. La société Hedman en est un bon exemple. Une grande société de construction de Timmins construit des maisons qui ne devraient jamais être approuvées parce qu'elles sont dangereuses sous plusieurs rapports.

Bien des maisons d'Ottawa construites par de grandes sociétés ne respectent pas les normes de la Société centrale d'hypothèques et de logement; à mon avis, le chef de la SCHL a construit certaines maisons qui sont dangereuses et qui nuisent à l'industrie du bâtiment. Les risques d'incendie sont très grands dans les maisons dont l'installation électrique est en fils d'aluminium. A Ottawa, sept ou huit incendies ont été attribués directement aux fils d'aluminium. Je me rappelle un cas le printemps dernier où l'installation électrique a causé la mort d'une jeune fille. On aurait dû savoir à ce moment-là que ce genre d'installation électrique était dangereux.

La Société centrale d'hypothèques et de logement approuve aussi les maisons mobiles. Une personne qui habite une de ces maisons m'a dit qu'on pouvait souvent sentir la chaleur le long des murs aux endroits où les fils d'aluminium sont surchauffés. Cependant, on n'avertit pas ceux qui achètent des maisons semblables du danger. Un représentant du gouvernement m'a dit qu'on n'avait pas pu prouver que les fils d'aluminium n'étaient pas satisfaisants. Lorsque je lui ai demandé s'il voudrait habiter où l'installation électrique est en fils d'aluminium, il m'a répondu: «Certainement pas, c'est dangereux!» Ainsi, ce n'est pas dangereux du point de vue scientifique et ce n'est pas dangereux selon le règlement établi par le ministre, mais c'est dangereux pour quiconque s'y connaît.

Les normes domiciliaires ne sont pas respectées et, dans bien des cas, il a été convenu avec les provinces de construire des maisons de qualité inférieure. Enfin, je tiens à dire que le ministre est pire que tous ses prédécesseurs pour ce qui est de modifier les règlements et les subventions au logement. En fait, seuls les agents immobiliers sont capables de le suivre. Ce sont les seuls capables

d'informer les acheteurs et les entrepreneurs de tous les avantages du programme. Même les banques ont du mal à faire assimiler à leurs employés les avantages du programme actuel, car il aura à peine été en vigueur pendant quelques mois qu'il sera déjà modifié. Un programme qui change aussi souvent que le programme de logement ne peut être satisfaisant, car la plupart des Canadiens ne peuvent profiter de ses avantages, si petits soient-ils.

Nous achetons l'industrie à coup de subventions—nous poursuivons la politique de subventions aux quêteux en Cadillac, aux grandes sociétés de construction immobilière au Canada. En conséquence, ce sont surtout des maisons de grand luxe et des centres commerciaux qui s'élèvent, car ce sont les affaires les plus rentables. D'autres ministères méritent aussi des critiques, car le gouvernement finit par louer des locaux qu'il ne peut pas utiliser. Monsieur l'Orateur, la Société centrale d'hypothèques et de logement ne devrait pas fournir d'aide à la construction de locaux administratifs et de centres commerciaux, alors qu'il y a dans de nombreux cas pléthore de ce genre de locaux.

Nous n'ignorons pas au Parlement que c'est la loi de Parkinson qui dicte les activités du gouvernement. Construisez un édifice, créez-le et vous l'utiliserez. On n'a pas manqué de le faire à Ottawa et à Hull pour les édifices de bureaux. On a consacré des sommes considérables à des locaux inutiles qu'il faudra bien occuper pour la simple raison qu'ils existent. Monsieur l'Orateur, ce projet de loi est une honte. Le ministre devrait réfléchir un peu et cesser de courailler et de faire des discours à travers tout le Canada. Il ferait bien de consulter quelques-unes des études réalisées depuis cinq ou six ans, et dont on n'a jamais tenu compte, car dès qu'un problème apparaît, on en échafaude une autre.

Le Canada a désespérément besoin de logements à coût modique. Si le ministre étudie la question, il se rendra compte que les banques subventionnent dans une grande mesure la construction de ces logements à bon marché dont nous avons besoin. Si nous voulons réaliser nos objectifs en matière de logement, il faudra peut-être contrôler la banque, et peut-être même la nationaliser, afin qu'il y ait de l'argent pour le logement économique. C'est là que se situe le besoin, alors que les catégories moyennes de revenu sont beaucoup moins prioritaires. Il faut qu'il y ait plus de logements pour les pauvres, et il faut que les banques fournissent l'argent à des taux d'intérêt peu élevés.

● (1220)

En dernier lieu, l'argent remboursé à la Société centrale d'hypothèques et de logement par les emprunteurs devrait y rester. En d'autres termes, la Société devrait pouvoir le reprêter à d'autres emprunteurs. Ces crédits que le gouvernement offre de temps à autre pour le logement, quelques centaines de millions, ce n'est qu'une attrape. Chaque fois qu'il y a un programme nouveau, les règles changent et personne ne s'y retrouve plus. Ne vaudrait-il pas mieux que la Société conserve par-devers elle les montants remboursés, afin de pouvoir les reprêter? Plutôt que de lancer de nouveaux programmes de temps à autre, le gouvernement devrait adopter un programme à long terme que la population connaîtrait. Il faut que les Canadiens sachent aujourd'hui ce sur quoi ils pourront compter plus tard en matière de logement. Il faudrait que le gouvernement tienne compte du rapport Hellyer. Il faudrait qu'il dépose un livre blanc énonçant ses intentions à long terme.

Il faut que le gouvernement change sa conception du logement. On n'agit pas à l'égard des maisons comme s'il